

**COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION FDCMPP  
SUITE À LA PROPOSITION DE RÉSOLUTION N° 4134  
SUR LA PRISE EN CHARGE DE L'AUTISME EXAMINÉE  
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 8 DÉCEMBRE 2016**

Les CMPP sont des lieux de consultation polyvalents de diagnostic et de traitement offrant chaque année des soins de proximité à près de 200 000 enfants souffrant de différentes pathologies et difficultés, accompagnant leurs parents et travaillant en réseau avec de nombreux partenaires.

Les équipes pluridisciplinaires de CMPP qui contribuent à la prise en charge de l'autisme sont confrontées à la détresse voire à la colère de nombreuses familles devant les délais pour le diagnostic, l'insuffisance des prises en charge et de la scolarisation, l'absence de places dans les services et établissements spécialisés et les ruptures de parcours qui rendent leur quotidien et leur avenir particulièrement difficiles.

Au moment où le gouvernement doit mettre en place un 4<sup>ème</sup> « plan autisme », une résolution entend promouvoir « une prise en charge effective de l'autisme dans le respect des droits fondamentaux des personnes qui en sont atteintes » en s'appuyant sur des données non vérifiées, en confondant les registres sur la base d'amalgames et d'approximations qui révèlent une méconnaissance manifeste de la réalité des pratiques.

Dans un domaine aussi complexe, la réponse aux attentes légitimes des familles comme aux besoins des professionnels qui les accompagnent ne saurait reposer sur une analyse aussi mal informée et se réduire à quelques propositions velléitaires.

La gravité de la situation impose que gouvernement, organisations de professionnels et associations représentant les familles et les personnes avec autisme travaillent ensemble pour apporter des réponses concrètes au plus près des besoins réels sans se perdre en vaines querelles.

C'est pourquoi la FDCMPP, fédérant les CMPP, refuse que le législateur érige en normes des données et des avis qui relèvent de la controverse scientifique et appelle la représentation nationale à mieux s'informer afin de promouvoir une réelle amélioration de la prise en charge de l'autisme.